Ville de Herstal

Herstal infos

L'hebdomadaire d'informations de la Ville de Herstal

www.herstal.be • villedeherstal • **n°52** • 31 janvier 2018

VILLAGE ITALIEN DE HERSTAL : APPEL AUX CANDIDATURES.

La 13e édition de notre célèbre Village italien, organisé en collaboration avec le Comité de jumelage Herstal-Castelmauro et le Comité des Molisans, se tiendra du vendredi 27 avril au mardi 1er mai 2018.

La Ville de Herstal lance donc un appel aux candidats exposants qui désirent occuper un chalet durant ces cinq jours de festivités : commerçants (en activité et possédant un registre de commerce dans les domaines de l'Horeca ou de l'organisation d'évènements) ou associations en lien avec l'Italie (confréries ou groupements culturels).

Situé sur la place Jean Jaurès, le Village italien comptera une vingtaine de chalets qui proposeront de nombreuses spécialités et des produits de bouche exclusivement italiens. Ces cinq jours de festivités seront ponctués d'animations diverses : concerts, groupes folkloriques, concours et animations surprises.

Les autorités de la Ville procèderont à la sélection des exposants sur base de la qualité du projet présenté par les candidats et de leur lien avec l'hôte mis à l'honneur : promotion de la gastronomie, de la joie de vivre et de la culture italiennes.

Le formulaire de candidature ainsi que les conditions sont disponibles auprès des Services généraux (Chantal Maso), place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal • 04 256 82 58 • maso.chantal@herstal.be.

Date limite de dépôt des candidatures : le vendredi 16 février 2018.

JUDO : 1er OPEN **INTERNATIONAL DAMES** A HERSTAL !

Herstal, ville sportive, est aussi incontestablement et depuis des années ville de judo. Outre les clubs dynamiques qui font vivre la discipline chez nous, notre ville accueille régulièrement des compétitions prestigieuses, notamment des Championnats de Belgique. Et cette réputation se confirme puisque, pour la première fois, c'est Herstal qui accueillera les compétitions féminines du célèbre "Open de Visé", 38e du nom.

Ces samedi 3 et dimanche 4 février, le Hall Omnisports de La Préalle (rue Emile Muraille) accueille donc le tout premier "Open International Women de Herstal", qui mettra aux prises les meilleurs compétitrices mondiales, venues notamment du Japon, de Grande-Bretagne, de France, d'Algérie, d'Argentine, d'Allemagne, du Mexique, et on en passe. Les combats se déroulent sur quatre tapis et débutent à 10h. Les finales sont prévues à 16h. L'entrée est absolument gratuite pour le public.

Par ailleurs, comme l'an dernier, c'est également dans les superbes infrastructures de La Préalle qui se tiendra, du 5 au 8 février, le camp d'entrainement organisé par l'Union européenne de Judo avant le prestigieux tournoi de Paris, qui se déroule, lui, du 9 au 11 février. Comme l'an dernier, c'est donc à Herstal que les 250 meilleurs judokas et judokates de la planète peaufineront leur préparation.

Plus d'infos. sports@herstal.be ou 04 256 82 80.

HORAIRE ELARGI AU MUSEE

Depuis le 1er janvier, le musée de la ville de Herstal a élargi ses horaires : il est en effet désormais ouvert de 13h à 17h, tous les jours sauf le vendredi. Rappelons que la visite de notre musée et de sa collection riche et variée ne coute que 1 euro (gratuit le premier dimanche de chaque mois). Cette année sera marquée par quelques évènements exceptionnels : portes-ouvertes le 19 mai sur le thème des charbonnages, commémoration du centenaire de l'armistice, journées du patrimoine, etc. Et n'oubliez pas que le musée organise de nombreux stages pendant les vacances de printemps et d'été (BD et manga, poterie, fonderie, marionnettes,…).

Musée de la ville de Herstal, place Licourt 25 à 4040 Herstal, 04 256 87 90, musee@herstal.be.

VEILLEZ À LA SALUBRITE ET SECURITE DES LOGEMENTS

Que vous soyez locataire ou propriétaire, la salubrité et la sécurité de votre logement sont essentielles pour votre santé et votre bien-être. Rappelez-vous que vous devez gérer votre logement, selon l'expression consacrée, en "bon père de famille".

Au niveau de la sécurité, le locataire doit effecteur l'entretien du système de chauffage et remplacer les piles des détecteurs de fumée. Il doit également entretenir son logement : aérer, chauffer, nettoyer. Le propriétaire doit effectuer les réparations plus importantes du système de chauffage et faire contrôler par un organisme agréé les installations de gaz (étanchéité et conformité) tous les 5 ans et les installations électriques tous les 25 ans. Il doit placer des détecteurs incendie en nombre suffisant en fonction du logement.

Si vous louez un immeuble de plusieurs logements, chaque occupant doit avoir accès à ses compteurs gaz et électriques. Avant la mise en location de plusieurs logements, l'immeuble doit faire l'objet d'une visite du service prévention de l'Intercommunale d'Incendie de Liège (IILE) pour obtenir un avis favorable.

Au niveau de la salubrité, sachez que si vous êtes locataire d'un logement qui présente des problèmes de salubrité et que le propriétaire, malgré vos demandes, ne fait pas les travaux pour améliorer les conditions de votre logement, des démarches peuvent être effectuées.

Vous pouvez obtenir des informations sur tous ces sujets auprès du service de sécurité et salubrité de la Ville de Herstal : ville@herstal.be • 04 256 80 00.

EN 2018, 4 KILOS EN PLUS DANS LE CONTENEUR VERT

Nous avons cette année augmenté le quota forfaitaire de déchets organiques triés dans le conteneur vert, qui passe de 36 kg à 40 kg. Sans dépasser le forfait, vous pouvez donc désormais déposer 4 kg de plus par an dans le conteneur vert (en 24 levées maximum). Trier vos déchets de cuisine, c'est un plus pour l'environnement et pour votre portefeuille ! Pour éviter les odeurs, emballez-les dans du papier journal, un sachet de pain ou un sac biodégradable ou couvrez-les avec du bicarbonate de soude ou du vinaigre. Et rincez votre conteneur vidé avec du vinaigre et/ou de l'eau chaude. Pour répondre à des questions souvent posées, sachez aussi que les cendres vont dans le conteneur gris, tout comme la litière pour chats, sauf si elle est biodégradable (c'est indiqué sur l'emballage).

Plus d'infos au service Environnement : N° Vert 0800 13 546 ou ville@herstal.be.

Editeur responsable : Ville de Herstal > service Ecrido • Rédaction : Pierre Morel
Herstal infos applique les rectifications de l'orthographe de 1990, approuvées par toutes les instances compétentes dont l'Académie française.